



Siryae

**Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines
pour l'Adduction de l'Eau**

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST

Tel : 01.34.94.67.71 – **Fax :** 01.34.87.29.66 - **Mail :** contact@siryae.fr

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 6 MARS 2018

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 6 MARS 2018 À 19h00

Date de convocation : 26 février 2018	Membres présents : 34
Nombre de délégués en exercice : 51	Nombre de pouvoirs : 0
	Nombre total de votes : 34

L'an deux mille dix-huit, le 6 mars à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Samuel BLONDEAU		X
AUTOUILLET	Étienne BANCAL		X
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Pierre BEHERAY	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Gilles HOCQUET	X	
BOINVILLIERS	Giselle AUBEL	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Patricia FOUCHER	X	
C.A.S.Q.Y. (Magny-les-Hameaux - Élancourt)	Bertrand HOUILLON		X
	Thierry ESSLING		X
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Caroline LOUART		X
GAMBAIS	Marie-Thérèse BOBBIO	X	
GAMBAISEUIL	Roland BOSCHER		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN		X
GROSROUVRE	Anne COMBE	X	
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Michel ROULAND	X	
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Bernard CLAISSE	X	

LE PERRAY-EN-YVELINES	Charles VIETTE	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Jean-Jacques BILLOUÉ	X	
LES ESSARTS-LE-ROI	Philippe GAULTIER	X	
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Thierry RAUX		X
MARCQ	Laurent RUEL		X
MAREIL-LE-GUYON	Jean-Michel THIRANT	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Max MANNÉ		X
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Michel MERCIER	X	
MILLEMONT	Dominique LE GOAZIOU	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Luc BOT	X	
MONTFORT-L'AMAURY	Christine BOULANGER	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Claude MURET	X	
OSMOY	Réjane SIMONEAU	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Alain COQUER	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Jean-Luc JANIN		X
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Olivier HÄNEL	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Jean-Claude LAUVRAY-JONOT		X
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Jacques CHAUMETTE	X	
TACOIGNIÈRES	Jean-Jacques MANSAT		X
THOIRY	Alain PETIT		X
VICQ	Damien HERMAN		X
VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES	François PETITPAS	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Susanna DEGHAÏE		X

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Denise PLANCHON, représentant la Commune de NEAUPHLE-LE-VIEUX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ SYNDICAL

La formule de procès-verbal avec relation in extenso des débats n'est pas exigée par la loi. On peut donc admettre que chaque séance du Comité fasse l'objet d'un compte rendu ou procès-verbal ne mentionnant que les rapports ou exposés des motifs, une analyse succincte des interventions ayant précédé le vote et le texte de la délibération votée.

Des délégués peuvent demander que leurs déclarations y soient reproduites mais, dans ce cas, les intéressés doivent remettre au secrétaire de séance, en fin de réunion, la version écrite de leurs propos.

ONT ÉTÉ ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ :

1 – Le compte rendu de la séance du 28 septembre 2017

2 – Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Rapport sur les orientations budgétaires 2018

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales un débat sur les orientations du budget doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif, et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2018, Monsieur le Président présente les points essentiels.

A - Programme pluriannuel d'investissement

Dans le cadre de son programme d'amélioration de la qualité de l'eau, le Comité Syndical s'est engagé dans la réalisation des études préalables et travaux d'investissement sur les sites des Bîmes et de Rosay visant à diminuer le taux de calcaire de l'eau mise en distribution pour un montant total de 5 305 700 € HT soit 6 366 840 € TTC.

Considérant l'importance du niveau d'investissement de ce programme, il a été décidé d'ouvrir l'Autorisation de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous.

Libellé	Montant de l'AP	CP en 2015	CP en 2016	CP en 2017
Amélioration de la qualité de l'eau	6 366 840 €	4 671 378 €	1 000 000 €	695 462 €

Sur le Budget 2018, 1 367 583,00 euros TTC ont été inscrits en Restes à Réaliser.

B - Orientations budgétaires 2018

1 - Analyse financière permettant de déterminer le financement dégagé de la section d'exploitation

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Dépenses courantes	116 700,00	Vente d'eau - Frais remboursés	2 666 300,00
Charges de personnel	106 500,00	Autres produits	132 620,00
Charges diverses	86 500,00	Produits exceptionnels	100,00
Intérêts des emprunts	42 019,49	Opérations d'ordres	271 057,08
Opérations d'ordres	866 330,55		
Dépenses imprévues	5 000,00		
Total	1 223 050,04	Total	3 070 077,08

Virement à la section d'investissement (recettes - dépenses)

1 847 027,04

2 - Analyse prospective permettant de déterminer la capacité à investir sur l'exercice 2018

	Dépenses	Recettes	Résultats
Reprise des Restes à réaliser constatés au 31/12/2017	2 267 483,00	528 004,00	- 1 739 479,00
Dépenses financières (emprunt + dépenses imprévues)	201 270,44	1 337 876,45	1 136 606,01
Recettes financières (dotations + transfert de TVA)			
Immobilisations incorporelles	2 300,00	-	- 2 300,00
Immobilisations corporelles (terrains - Informatique)	15 000,00	-	- 15 000,00
Opérations d'ordres (TVA)	528 004,00	528 004,00	-
Opérations d'ordres (amortissements)	271 057,08	866 330,55	595 273,47
Financement dégagé de la section d'exploitation	-	1 847 027,04	
Excédent d'investissement reporté (résultat du CA 2017)	-	2 553 935,60	2 553 935,60
	3 285 114,52	7 661 177,64	4 376 063,12

Financement HT dégagé pour permettre l'investissement sur l'exercice 2018

3 - Propositions d'investissement pour l'année 2018

Nouvelles propositions inscrites au budget primitif 2018

Opérations n°	Intitulés des opérations	HT	TTC
95001	Opération non affectée	3 698 396,12	4 438 075,34
95055	Renforcement du pont des Bîmes	166 667,00	200 000,00
95056	Programme de travaux 2018	511 000,00	613 200,00
	TOTAL	4 376 063,12	5 251 275,34

Montant total des propositions d'investissement	4 376 063,12	5 251 275,34
---	--------------	--------------

C - État récapitulatif de la dette au 1^{er} janvier 2018

Année	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1 ^{er} janvier 2018	Échéance à payer au cours de l'exercice	Dont Intérêts	Dont Capital
2018	2 406 000,00	1 131 569,64	216 794,82	45 524,38	171 270,44
2019	2 406 000,00	960 299,20	216 794,77	38 495,04	178 299,73
2020	2 390 000,00	781 999,47	215 728,15	31 172,83	184 555,32
2021	2 390 000,00	597 444,15	215 728,15	23 545,43	192 182,72
2022	2 390 000,00	405 261,43	215 728,24	15 600,03	200 128,21
2023	850 000,00	205 133,22	73 317,00	7 323,26	65 993,74
2024	850 000,00	139 139,48	73 317,00	4 967,28	68 349,72
2025	850 000,00	70 789,76	73 317,00	2 527,24	70 789,76
TOTAL			1 300 725,13	169 155,49	1 131 569,64

D - Dépenses de personnel

Le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été mis en place le 1^{er} janvier 2017 pour les agents du Syndicat, selon la délibération n° D514-2016 du Comité Syndical du 22 novembre 2016.

L'agent de catégorie C titulaire sur le grade d'adjoint administratif en catégorie C1 changera de grade à compter du 1^{er} janvier 2018 (C2 6^{ème} échelon). Elle passera au 7^{ème} échelon le 9 février 2018.

L'agent de catégorie B n'a pas d'évolution de carrière en 2018.

Un poste d'adjoint administratif en catégorie C2 sera créé et le poste d'adjoint administratif en catégorie C1 sera donc supprimé. Le tableau des effectifs changera en conséquence.

E - Projet de délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport sur les orientations budgétaires présenté par le Président,

Considérant que dans les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu à l'assemblée sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Considérant que dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, ce qui est le cas du SIRYAE, le rapport doit comporter «une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs». Il doit notamment préciser «l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail»,

Le Comité Syndical :

- Approuve le rapport relatif aux orientations budgétaires 2017 ci-joint présenté par le Président.
- Confirme que le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2017 s'est tenu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

3 – Programme de travaux 2018 inscrit au Budget Primitif 2018

Le programme de travaux 2018 est examiné.

Monsieur le Président présente la liste des travaux envisagés dans le cadre du programme 2018.

Commune - adresse	€ HT	€ TTC
Gambaiseuil - route de Montfort l'Amaury	219 000,00 €	262 800,00 €
Millemont - rue de la Source	146 000,00 €	175 200,00 €
Tacoignièrès - rue de l'Église	146 000,00 €	175 200,00 €
Total :	511 000,00 €	613 200,00 €

Le Comité Syndical décide :

- La réalisation des travaux s'élevant à la somme de 511 000 € hors taxe soit 613 200 € TTC.
- De donner tous pouvoirs au Président pour :
 - inscrire le programme de travaux au titre de l'exercice 2018 et prévoir les dépenses au Budget Primitif 2018,
 - signer les marchés de travaux avec le groupement SOGEA Ile de France Hydraulique - SAUR,
 - assurer la maîtrise et l'entretien des ouvrages,
 - et en général accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

4 – Aménagement du pont d'accès à l'usine de traitement des Bîmes

Considérant la nécessité d'aménager le pont de l'usine des Bîmes afin de permettre notamment un meilleur accès aux camions de livraison des réactifs,

Le Comité Syndical décide :

- La réalisation d'une étude pour l'aménagement du pont par la société SAFÈGE maître d'œuvre pour les programmes de travaux 2017, 2018 et 2019 du Syndicat.
- De donner tous pouvoirs au Président pour :
 - inscrire le programme de travaux au titre de l'exercice 2018 et prévoir les dépenses au Budget Primitif 2018
 - lancer l'appel d'offres concernant ce programme de travaux,
 - signer le marché de travaux avec l'entreprise qui sera retenue,
 - assurer la maîtrise et l'entretien des ouvrages,
 - et en général accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

5 – Amortissement des immobilisations et subventions au 1^{er} janvier 2018

Amortissement des immobilisations à compter du 1^{er} Janvier 2018 comme suit :

N° Bien	Intitulé	Montant	Cadence	Annuités	Dernière annuité	Compte définitif
CL1/17	Logiciel de comptabilité Milord	2 268,00 €	1 an	2 268,00 €	2018	2051
RE309	Programme de travaux 2012	935 579,26 €	40 ans	23 389,48 €	2057	21531
RE312	Programme de travaux 2013	764 293,56 €	40 ans	19 107,34 €	2057	21531

6 – Création du poste d'adjoint administratif de catégorie C2 - Modification du tableau des effectifs

Considérant l'éligibilité de Mademoiselle Carole AGIS au grade d'adjoint administratif de catégorie C2 au titre de l'avancement de grade,

Le Comité Syndical décide:

- La création d'un poste d'adjoint administratif de catégorie C2 à temps complet,
- la modification du tableau des effectifs en conséquence :

Grade	Catégorie	Effectif budgétaire	Pourvu	Vacant	Dont TC
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	1
Adjoint administratif C2	C	0	0	1	1
Rédacteur	B	1	1	0	1

7 – Suppression du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet - Modification du tableau des effectifs

Considérant l'avancement au grade de Rédacteur de Mademoiselle Sandrine VARGAS-PEREZ à compter du 1^{er} juillet 2016,

Le Comité Syndical :

- la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- la modification du tableau des effectifs en conséquence :

Grade	Catégorie	Effectif budgétaire	Pourvu	Vacant	Dont TC
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	1	0	1

8 – Informations du Président (Décisions)

Décision n°2017-50 relative à l'attribution d'un Marché à Procédure Adaptée pour la réalisation de travaux de voiries et de réseaux divers sur les sites des usines de production d'eau potable des Bîmes et de Rosay à la société Watelet pour un montant de 190 415,53 euros HT soit 228 498,64 euros TTC pour la solution de base et 54 768,00 euros HT soit 65 721,60 euros TTC pour l'option n°1.

Décision n°2017-51 relative à la signature du contrat de support au temps passé de la société Promosoft à hauteur de 504,00 € TTC pour la maintenance du parc informatique du Syndicat.

Décision n°2017-52 relative à l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de dévoiement d'une conduite d'eau potable DN800 située à Magny-les-Hameaux au Cabinet Merlin pour un montant de 47 490,30 euros HT. Conformément à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée qui lie le SIRYAE et ESP, la mise au point et la signature du marché ainsi que la notification des rejets et de l'attribution seront effectuées par ESP.

Décision n°2017-53 relative à la signature de l'acte constituant la régularisation de la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels avec ERDF.

Décision n°2017-54 relative à la signature de l'avenant n°1 au marché public de services avec le Bureau Véritas pour une rémunération supplémentaire de 400,00 euros HT soit 480,00 euros TTC pour le lot n°2 « prestation de Coordination Sécurité et Protection de la Santé ».

Décision n°2018-55 relative à la signature de l'avenant n°1 à la convention n° 2017CONV393 relative au financement de l'opération de mise en compatibilité de la conduite DN800 du SIRYAE nécessaire à la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris Express.

9 – Information sur l'éventuelle adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain

Monsieur le Président informe que la commune de Jouars-Pontchartrain a sollicité le SIRYAE afin de connaître les conditions d'une éventuelle adhésion.

Ce point est inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal de la commune de Jouars-Pontchartrain du 9 mars prochain.

10 – Compte rendu des travaux en cours

PROGRAMME 2013	
DUP - Mareil-sur-Mauldre Usine des Bîmes	Travaux de serrurerie sur les têtes de forage en domaine privé programmés - Visite sur site avec l'entreprise fin janvier 2018

PROGRAMME 2016	
Le Perray-en-Yvelines / Les Essarts-Le-Roi Giratoire de l'Artoire, route de Paris et route de Mantes	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés en janvier 2018
Marcq Rue de Montfort, chemin des Fontenelles	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux chemin des Fontenelles terminés

PROGRAMME 2017

Lévis-Saint-Nom Rue des Bruyères	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés en août 2017
Le Perray-en-Yvelines Rue de la Grimace	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés en novembre 2017
Le-Mesnil-Saint-Denis	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés en décembre 2017

11 – Questions diverses

Néant.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président
Guy PÉLISSIER



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
de la
REGION
D'YVELINES
PRODUCTION DE L'EAU

Il est précisé que chacune des délibérations peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.